

---

**AVIS PUBLIC – ENTRÉE EN  
VIGUEUR DU RÈGLEMENT  
NUMÉRO 2016-298-01 MODIFIANT  
LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2014-298  
RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET  
DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS  
MUNICIPAUX**

---

**AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :**

Lors d'une séance ordinaire tenue le 6 septembre 2016, le conseil de la Municipalité de Saint-Claude a adopté le *Règlement numéro 2016-298-01 modifiant le Règlement numéro 2014-298 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux*.

L'objet de ce règlement est d'énoncer de nouvelles mesures au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

Le *Règlement numéro 2016-298-01 modifiant le Règlement numéro 2014-298 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux* est disponible au bureau de la municipalité situé au 295, Route de l'Église à St-Claude, aux heures ordinaires d'affaires et copie pourra en être délivrée moyennant le paiement des droits exigibles selon le tarif prescrit.

Ce règlement entre en vigueur à la date de la publication du présent avis.

Donné à St-Claude, ce 08 septembre 2016.

---

**France Lavertu**  
Directrice générale et secrétaire-trésorière